



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERAH

1, Bellevue - BP 50719
57147 WOIPPY Cedex
Tél. 03 87 51 30 30
<https://cerahtec.invalides.fr>



INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N°19-114-B

Modèle Starlev' II

1.	Demandeur - Titulaire	Fabricant	Mandataire
	INNOV' SA FRANCE 7, rue Bernard-Pieds 10110 BAR SUR SEINE FRANCE	INNOV' SA FRANCE 7, rue Bernard-Pieds 10110 BAR SUR SEINE FRANCE	

2. **Texte de référence**
SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES VEHICULES POUR HANDICAPES PHYSIQUES. Arrêté du 26 juin 2003 (Journal Officiel du 6 septembre 2003). Titre IV de la Liste des Produits et Prestations Remboursables (LPPR), prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale. Chapitre II - Véhicules divers. A - Poussettes, fauteuils roulants à pousser et châssis roulants destinés au transport passif des personnes handicapées

3. **Classification du matériel**
Code L.P.P.R. : 4263950 VHP, poussette ou fauteuil, supérieur ou égal à 16 ans, dossier ou dossier et siège inclinables.

4. **Largeur de siège (cm)**
38, 44, 50, 56, 65

5. **Poids maximum utilisateur (kg)**
130

6. **Validité**
Valable 5 ans à partir de la date de délivrance.



Photo INI-CERAH GRIMMER J.M.

Ce certificat est émis au vu des résultats d'essais effectués du 10-01-2020 au 10-03-2020. Toute modification du matériel entraîne la nullité du présent certificat de conformité.

Le chef du CERAH par intérim

Christine Philippon